



Association Mobil'idées  
10 rue roumanille  
05000 Gap

[www.mobilidees.org](http://www.mobilidees.org)

Fait à Gap le 27/06/2019

Courrier Public à l'attention des élus du conseil municipal de Gap

*Mobil'Idées apprend par le "Gap en Mag" qu'elle travaille en concertation avec la mairie sur l'aménagement des voies vertes*

La concertation publique est une démarche mise en œuvre par les pouvoirs publics afin de permettre la participation de la population à la prise de décision. Inscrite dans le code de l'urbanisme, le code de l'environnement et dans le bloc de constitutionnalité depuis 2004, cette pratique suppose de permettre aux citoyens d'accéder aux informations concernant les projets en cours ou potentiels portés par les pouvoirs publics, et doit leur donner les moyens de participer à l'élaboration de ces décisions. La concertation peut s'adresser directement aux citoyens, ou passer par des associations qui les représentent et apportent leur expertise sur le sujet concerné. (source : code de l'environnement et code de l'urbanisme).

Historique des travaux réalisés en concertation avec la Mairie de Gap :

En Juin 2016, Mobil'idées lançait sa seconde consultation auprès des cyclistes gapençais pour produire un document technique sur les améliorations à apporter pour une meilleure cyclabilité sur notre territoire. Après traitement des données, nous avons remis à l'équipe municipale en mars 2018 les résultats de cette enquête. Nous avons rencontré cette équipe en septembre 2018 afin de lui présenter les 8 points noirs de Gap, avec des pistes d'amélioration.

Nous avons eu, pour la première fois en dix ans, l'autorisation de rencontrer le directeur du service voirie, Mr Charlot, avec qui nous avons travaillé sur ces pistes d'amélioration mais aussi sur la mise en place des "contresens" cyclables et l'augmentation des points d'attache vélos à Gap.

Nous avons fourni des documents listant ces travaux, et aujourd'hui nous sommes encore sans nouvelles des suites données à ces préconisations. Lors de ces différentes rencontres, nous avons à plusieurs reprises demandé à être invités aux réunions organisées pour la réalisation des aménagements cyclables, afin de pouvoir apporter notre expertise, reconnue localement et régionalement. C'est avec regret que nous devons constater que cette demande n'a jamais abouti.

C'est pourquoi nous sommes fortement étonnés d'être ainsi cités dans le Gap en Mag "Pour cette action [...] la municipalité travaille en concertation avec les associations[...] en particulier [...] avec Mobil'idées". (Gap en Mag n°41 p.12)

Après dix ans d'existence sur le territoire, voici quelques chiffres pour bien situer Mobil'Idées :

- Quatre cents adhérents,
- Trois salariés
- Trente bénévoles actifs
- Une gouvernance organisée sous forme de Collégiale
- Un local de 150 m2 depuis 2014 (à la recherche d'un espace plus grand aujourd'hui)
- Un budget annuel de 150 000 € (financement de la Mairie de Gap : 1800€)
- Un festival reconnu : "Le Festiv'idées", dont la 10ème édition se déroulera du 29 au 31 mai 2020
- Une reconnaissance par l'Europe, les services de l'État, l'ADEME, la Région SUD PACA, le Conseil Départemental, les autres villes du département
- L'association représente au niveau départemental les réseaux nationaux : L'Heureux Cyclage (Réseau national des ateliers d'auto-réparation de vélo), l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes), la FUB (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette).

Forte de dix ans d'activités et d'expériences sur le territoire, Mobil'Idées est en mesure d'apporter une expertise sur les projets concernant l'amélioration de la cyclabilité sur le territoire et la promotion de la mobilité douce.

Au vu des enjeux nationaux, (Plan vélo (septembre 2018), Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)), des enjeux régionaux (mise en place d'un schéma régional de la cyclabilité), du fort intérêt des élus régionaux sur la question de la mobilité, des enjeux départementaux (val deurance : itinéraire cyclable de Sisteron jusque Briançon ), et des problèmes de congestion automobile sur Gap, il nous semble évident que nous devons travailler ensemble.

C'est pourquoi, par le biais de cette lettre, nous réitérons nos demandes à la municipalité :

- Avoir une personne désignée au sein de votre équipe qui sera notre interlocuteur-trice;
- Intégrer réellement les groupes de travail sur les aménagements cyclables et routiers (la loi Laure, votée en décembre 1996 obligeant un aménagement cyclable pour tout réaménagement de la voirie) pour ne pas découvrir les aménagements mais anticiper avec vous les problèmes.

Ces demandes se nourrissent de notre volonté d'améliorer la vie dans notre ville. C'est également dans cette optique que nous participerons aux réunions publiques qui sont organisées actuellement dans le cadre du Plan Climat. Nous espérons que la prochaine étape, à l'image de ce qui s'est fait à Briançon, sera de réaliser un schéma de Mobilité sur la commune.

Nous serions honorés d'organiser une réunion prochaine dans nos locaux, afin de vous les faire découvrir, à la date qui vous conviendra.

Dans notre désir de participer activement aux projets concernant ces enjeux, nous avons fait parvenir, le 22 mars 2019 à la Communauté d'Agglomération de Gap, un courrier témoignant de notre volonté d'intégrer le groupe de travail sur le PCAET. Contrairement à ce courrier resté sans réponse, nous espérons que le Conseil municipal saura nous adresser une réponse au présent courrier d'ici la fin des vacances d'été.

La collégiale de Mobil'idées